# La Bourgogne face à la fluctuation des cours mondiaux : impact sur les revenus des exploitations

Depuis 2007, le prix des matières premières tend à augmenter d'une année sur l'autre. C'est le cas, en particulier, du prix des engrais et de l'aliment du bétail.

L'impact sur le niveau de revenu des céréaliers est limité car la hausse des prix de vente compense cette augmentation.

En revanche, les éleveurs allaitants subissent de plein fouet la hausse du prix de l'aliment du bétail.
L'activité d'engraissement permet de limiter cet effet, et les prix de vente augmentent depuis 2011.

Les domaines viticoles, quant à eux, ne sont pas pénalisés par ces fluctuations, mais leurs revenus s'éparpillent dès que les prix de vente progressent. Ainsi, l'écart de résultat entre grands crus et appellations régionales est important.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

e Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) permet de calculer le résultat courant avant impôt (RCAI) qui représente le revenu lié à l'activité habituelle de l'exploitation ; ramené à l'exploitant (UTANS) c'est un indicateur fiable du revenu de son travail et de celui de sa famille. De 2000 à 2005, le revenu moyen des exploitants de Bourgogne, toutes orientations confondues, passe de 30 000 à 23 000 € environ. D'une année sur l'autre, la variation n'excède pas 4 500 €. A partir de 2006, il augmente pour arriver à 39 500 € en 2012, mais connaît des fluctuations plus importantes, s'effondrant à 18 000 € en particulier entre 2008 et 2009. Quelle que soit l'orientation technico-économique, le RCAI par UTANS augmente en 2012.

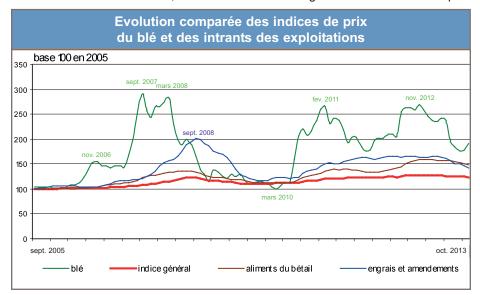
## Des prix de matières premières très volatiles

L'indice général du prix des intrants agricoles mesuré en région Bourgogne, augmente de 25 % entre 2005 et 2013. Par contre, les prix des matières premières oscillent fortement. Ainsi, celui du blé dépend maintenant directement du marché mondial. En effet, le soutien

aux prix qui existait jusqu'en 1992 a été supprimé et remplacé par la mise en place d'un soutien direct au revenu. La tendance à la hausse se maintient sous l'effet de l'augmentation de la demande pour l'alimentation humaine et animale et la production d'agro-carburants. Trois pics apparaissent en septembre 2007, février 2011 et novembre 2012. Ces variations se répercutent avec environ six mois de décalage sur le prix des aliments du bétail, mais de façon atténuée. Leur indice progresse d'un peu plus de 50 % depuis début 2005. Le prix des engrais fluctue de facon importante à partir du début de l'année 2008 avec un maximum atteint en septembre 2008 puis de nouveau en septembre 2012. Son évolution est directement liée à celle du prix du pétrole, source d'énergie pour leur fabrication. Ces évolutions ont des impacts variables selon le système d'exploitation.

### Un impact limité sur les revenus des exploitations en grandes cultures

Les engrais constituent le premier poste de dépense pour les exploitations en grandes cultures et repré-



Sources : Dijon céréales, Insee

## Agreste Bourgogne

sentent en moyenne 40 % des charges d'approvisionnement. Grâce à l'augmentation du prix du blé, le poids de ces achats dans le produit brut diminue passant de 26 % en 2005 à 18 % en 2012. Néanmoins, en 2009, année de chute des prix de vente, il représentait 39 % du produit brut. Dorénavant, les exploitants en grandes cultures de Bourgogne sont amenés à s'adapter à un environnement devenu instable.

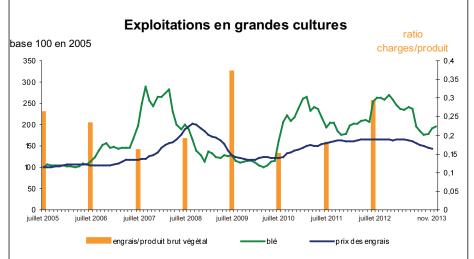
#### Le revenu des éleveurs allaitants se redresse en fin de période

Le revenu des éleveurs allaitants de la région est le plus faible, atteignant 23 990 € par UTANS en 2012. II augmente de 2001 à 2002 de 6 000 € grâce à la reprise des cours après la deuxième crise de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB). Il continue à progresser jusqu'en 2006. Puis, il chute en 2007 de 10 000 € pour remonter jusqu'en 2012. Il est dépendant du prix de l'aliment du bétail qui représente quasiment la moitié des charges d'approvisionnement. Les concentrés sont pour partie produits à la ferme dans 47 exploitations sur 77 dans l'échantillon (voir encadré échantillon page 3). Le coût moyen des concentrés, dans ce cas, s'élève à 255,65 € par vache allaitante et le RCAI est de 44 237 € par exploitation contre respectivement 285,15 € et 36 802 € en cas d'achat extérieur. L'indice des prix des bovins (broutards et animaux finis) varie beaucoup moins que celui du blé. Depuis février 2007, le prix de l'aliment du bétail augmente plus fortement que celui de la viande. Il y a donc un effet de ciseau des prix qui pénalise doublement le revenu de ces agriculteurs. A partir de 2011, la hausse du prix de la viande permet une amélioration du revenu.

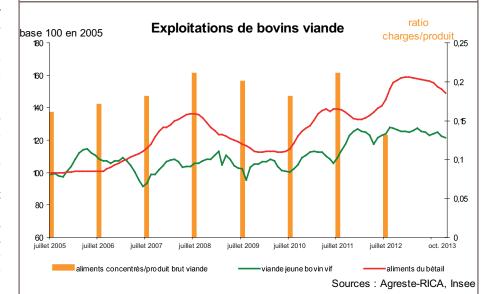
#### Un faible impact sur le revenu des viticulteurs

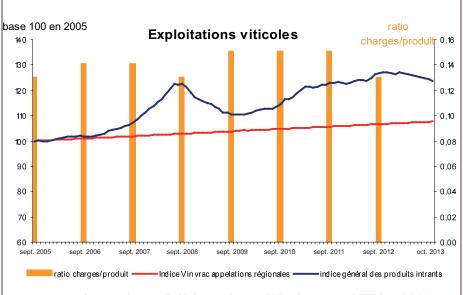
Le produit brut des exploitations viticoles est élevé. La part de l'ensemble des charges d'approvisionnement n'en représente que 14 % en moyenne. C'est peu par rapport aux autres systèmes d'exploitations de Bourgogne et l'augmentation est limitée puisque l'on passe de 13 à 15 % de 2005 à 2012. Ainsi, même si l'indice général du prix des intrants augmente de 24 % au cours de la période, alors que l'indice des prix de vente en vrac ne progresse que de 7 %, cela n'a que peu d'impact sur le revenu des viticulteurs.

#### Evolutions comparées des indices de prix des intrants et des produits



Sources: Agreste-RICA, Dijon céréales, Insee





Sources: Agreste-RICA, Bureau Interprof. Vins Bourgogne, INTERBeaujolais, Insee

#### Une dispersion importante depuis 2007 en grandes cultures

La dispersion des revenus des exploitations de Bourgogne s'accroît à partir de 2006 sous l'effet de la fluctuation du prix des grandes cultures mais aussi de celle des intrants. En effet, l'écart interquartile \* s'élève à 26 945 € en moyenne de 2006 à 2012 contre 21 450 € de 2000 à 2005. (\* voir encadré définitions page 4)

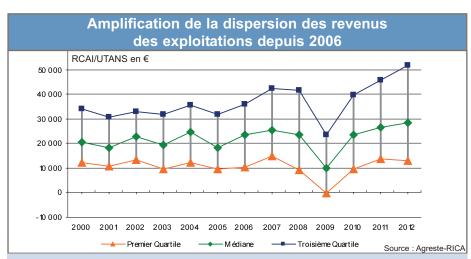
Dans les exploitations de grandes cultures, la dispersion devient importante à partir de 2007 où l'intervalle moyen interquartile s'élève à 18 434 € contre 10 290 € de 2000 à 2006. Cela correspond à la période où les prix de vente sont élevés. Les années 2008 et 2009 sont particulières puisque le revenu s'effondre passant de 47 000 à 5 000 € en moyenne, de même que l'espace interquartile qui n'est plus que de 24 730 € contre 40 445 € l'année précédente. Ces deux années sont en effet marquées par la chute des prix de vente et l'augmentation parallèle du prix des engrais. Dès 2010, le résultat des exploitations et la dispersion augmentent à nouveau pour retrouver des valeurs proches de celles de 2007.

#### Des stratégies variées dans les élevages allaitants

La disparité du revenu des exploitations en bovins viande est maximale dès 2003 où elle s'élève à 19 000 €. En effet, les systèmes d'exploitation ont des tailles différentes mesurées par la Surface Agricole Utilisée (SAU) et les Unités Gros Bovin (UGB) présentes en moyenne annuelle. Ainsi, au-delà de la médiane, le RCAI/UTANS augmente proportionnellement à la SAU. Par ailleurs, il croît avec le nombre d'UGB. Enfin, le degré de finition des animaux peut être différent.

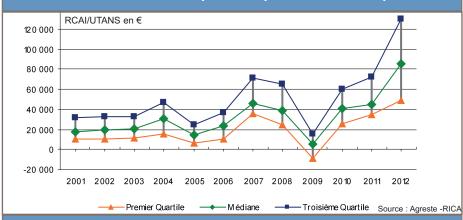
#### Engraisser est intéressant

De 2008 à 2012, les agriculteurs qui finissent leurs animaux obtiennent de meilleurs résultats que l'ensemble des élevages allaitants. En effet, la médiane du revenu des éleveurs qui engraissent leurs mâles est de 35 527 € contre 29 962 € pour l'ensemble. Il est également plus intéressant d'engraisser des femelles puisqu'alors la médiane atteint 37 584 € dans l'échantillon RICA. Des résultats comparables sont observés en Bourgogne en 2012 par les centres d'économie rurale. Néanmoins, l'atelier d'engraissement aboutit à une consommation d'aliment

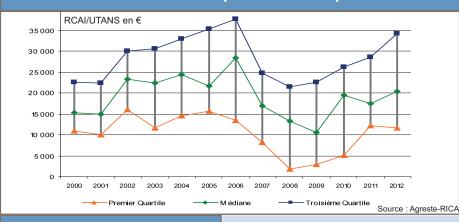


Note de lecture : En 2012, 25 % des exploitations ont un revenu inférieur ou égal à 12 910 €, 25 % des exploitations ont un revenu supérieur à 51 740 €.

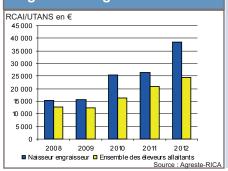
### Grandes cultures: une dispersion qui s'accentue depuis 2007



#### **Bovins viande: une dispersion forte depuis 2003**



#### Engraisser augmente le revenu



Dans l'échantillon RICA 2012, 21 éleveurs allaitants sur 77 suivis engraissent leurs produits. Parmi eux, 6 engraissent des femelles, 12 des mâles et 3 à la fois des mâles et des femelles. La taille de l'atelier d'engraissement varie également. 8 agriculteurs finissent pour la boucherie un à deux animaux, 3 ont un petit atelier d'engraissement allant de 4 à 7 animaux, 6 engraissent de 11 à 30 animaux. Enfin il existe, dans l'échantillon RICA de Bourgogne, 4 ateliers d'engraissement de plus de 30 animaux, allant pour le plus grand jusqu'à 104 animaux gras produits. 4 éleveurs ont créé leur atelier en 2012. D'autre part, 7 exploitations ont conforté cette année-là un atelier par rapport à 2011 jusqu'à 48 animaux supplémentaires. Enfin, 4 exploitations qui avaient 5 animaux au moins à l'engraissement en 2011 ont réduit la taille de leur atelier.

## Agreste Bourgogne

35 000

30 000

25 000

20 000

10 000

5 000

euros 0

courants

RCAI/UTANS

inférieur ou

égal à 105

de 106 à

127 inclus

de 128 à 180

inclus

concentré et grossier nettement plus élevée : 28 104 € en moyenne pour les concentrés contre 18 820 € dans l'ensemble des élevages allaitants et 6 683 € en moyenne pour les aliments grossiers contre 3 425 €. Pourtant, dans la majorité des exploitations concernées, il s'agit d'aliment concentré pour partie ou totalement autoconsommé et donc moins coûteux.

#### Une dispersion proportionnelle au revenu chez les viticulteurs

La disparité des revenus des exploitations viticoles varie dans le même sens que les revenus eux-mêmes. Ainsi, de 2000 à 2004, les viticulteurs ont un résultat qui baisse et la dispersion passe de 56 745 à 25 055 €. De 2006 à 2012, au contraire, le revenu augmente et l'écart de résultat entre les différentes appellations atteint 50 000 €. De plus, l'écart entre le revenu médian et le troisième quartile est élevé. En effet, les exploitations en appellation Côte et Hautes Côtes de Nuits dégagent un RCAI par UTANS toujours supérieur aux autres exploitations, d'au moins 23 000 €. Enfin, les prix et les volumes des vins de Côte-d'Or et du Mâconnais varient plus fortement que les autres appellations.

#### Laurence MALET

#### En viticulture, de fortes fluctuations et dispersions 120 000 RCAI/UTANS en € 100 000 80 000 60,000 40 000 20,000 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 Premier Quartile M éd iane Troisième Quartile

supérieur à 180 **Ha** 

En bovins viande, un RCAI par UTANS variable selon la SAU,

mais aussi avec les UGB

70 000

60 000

50 000

40 000

30 000

20 000

10 000

courants

0 euros

RCAI/UTANS

inférieur ou

égal à 109

de 110 à

139 inclus

de 140 à

185 inclus

supérieur à

Source: Agreste-RICA

Source : Agreste-RICA

UGB

#### Une hiérarchie viticole départementale respectée RCAI/UTANS en € 120 000 Côte d'Or 100 000 80 000 60 000 Saône-et-Loire 40 000 20 000 n 2010 2011 2008 2009 2012

#### Pour en savoir plus

- RICA 2011 : Agreste Bourgogne n°152 «Revenus 2011 en progression»

- à paraître RICA 2012

www.agreste.agriculture.gouv.fr www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

#### Source et Définitions

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès d'exploitations agricoles européennes. L'échantillon bourguignon comporte 340 exploitations en 2012.

Quartile: Nous pouvons faire ressortir le revenu de 25 % des cas (premier quartile), de 50 % des cas (médiane) et de 75 % des cas (troisième quartile). L'espace ou intervalle interquartile représente l'écart entre le troisième quartile et le premier quartile.

RCAI: Résultat courant avant impôt. Ce solde intermédiaire de gestion est lié aux activités courantes et financières de l'exploitation. Il exclut les éléments exceptionnels.

UTANS: Unité de travail annuel non salarié. Unité standard de travail permettant d'évaluer l'importance de la main-d'œuvre familiale (non salariée) utilisée sur l'exploitation. 1 UTANS = une personne à temps plein sur l'exploitation pendant une année quel que soit le nombre d'heures travaillées.

### Agreste Bourgogne - N° 163 - mai 2014



DE L'AGRICULTURE

DE L'AGROALIMENTAIR

ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) 4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 Diion Cedex

Tél.: 03 80 39 30 12 - Fax: 03 80 39 30 99 mail: srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

internet: www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr © AGRESTE 2014

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet

Directrice de la publication : Dominique Degueurce,

chef du SRISE

Crédit photos : DRAAF Bourgogne - SRISE PAO, impression: DRAAF Bourgogne - SRISE ISSN: 1293-1748 - Dépôt légal: à parution

Prix: 2.50 €

Abonnement ensemble des publications : 35 €

